



Publié le 12/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_036

OBJET : Autorisations de Programme (AP) et Crédits de paiement (CP) - Modifications et actualisations - BP 2024

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin porte plusieurs projets d'investissement pour lesquels des Autorisations de Programme (AP) ont été créées.

Ces différentes Autorisations de Programme doivent être révisées annuellement et modifiées le cas échéant.

Pour une raison de simplification administrative, il a été décidé de proposer de regrouper sur une délibération unique les Autorisations de Programme existantes :

BUDGET PRINCIPAL

Réhabilitation Intechmer – AP/CP n° 20D00409 – Modification n°1

Par délibération n° DEL2020_120 du 6 octobre 2020, le Conseil communautaire a créé l'Autorisation de Programme n°20D00409 pour permettre la réhabilitation du site Intechmer. Cette Autorisation de Programme a été révisée lors du Conseil communautaire du 5 octobre 2022, le coût du projet était de 16 053 959 € TTC.

Le programme a été actualisé et validé par délibération n° DEL2024_028 du 08 Février 2024.

Au BP 2024, il est proposé d'augmenter le montant de l'AP à 19 200 000 € TTC, de prolonger l'AP jusqu'en 2026 et d'actualiser les crédits de paiement.

Les crédits de paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Fonds de concours aux communes – AP/CP n°22D00569 – Modification n°1

L'Autorisation de Programme a été créée lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022 (DEL2022_044), le montant de l'AP a été fixé à 15 000 000 € TTC jusque fin de mandat et d'étaler les CP sur une durée de 10 ans.

Lors du Conseil communautaire du 07 Décembre 2023 et les délibérations n° DEL2023_138 et n° DEL2023_139, les fonds de concours ont été augmentés .

Au BP 2024, il est proposé d'augmenter l'AP à 18 000 000 € TTC.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

PPI Centre de secours – AP/CP n°22D00589 – Modification n°1

L'Autorisation de Programme a été créée lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022 (DEL2022_073), le montant de l'AP a été fixé à 2 500 000 € TTC pour une durée de 7 ans.

Le plan pluriannuel d'investissement sur les centres de secours du territoire communautaire a été modifié par le SDIS. La délibération n° DEL2024_018, autorise l'augmentation du plan pluriannuel d'investissement.

Au BP 2024, il est proposé d'augmenter l'AP à 2 874 999 € et de réduire sa durée de 2 ans soit jusqu'en 2026.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Construction du centre aquatique Cœur Cotentin – AP/CP n°18D00349 – Actualisation n°1

Par délibération n° DEL2018_129 du 28 juin 2018, le Conseil communautaire a créé l'autorisation de programme n°18D00349 pour permettre la construction d'un centre aquatique sur la commune de Valognes. L'Autorisation de Programme a été révisée lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022, le coût du projet est désormais de 19 176 600 € TTC duquel sont déduits 544 123 € TTC réalisés sur l'opération avant la création de l'AP. Le montant de l'AP est fixé à 18 632 477 € TTC.

Par délibération n° DEL2023_100 du 05 octobre 2023, le montant du projet a été révisé à 21 320 000 € TTC. Le montant de l'AP a été augmenté à 20 775 877 € TTC.

Au BP 2024, le montant de l'AP reste inchangé. Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Rénovation Piscine les Pieux – AP/CP n°22D00549 – Actualisation n°1

L'Autorisation de Programme et l'opération d'équipement afférente n°500002 ont été créées lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022 (DEL2022_042), le montant de l'AP et de l'opération d'équipement, est fixé à 3 465 000 € TTC.

Par délibération n° DEL2023_029 du 13 Avril 2023, la durée de l'AP a été prolongée jusqu'en 2024, par délibération n° DEL2023_100 du 28 Septembre 2023 la durée de l'AP a été prolongée d'un an (jusqu'en 2025) et le montant de l'AP a été porté 5 454 000 € TTC.

Au BP 2024, le montant de l'AP et de l'opération d'équipement, reste inchangé. Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Quai de transfert Bricquebec – AP/CP n°22D00529 – Modification n°2

L'Autorisation de Programme et l'opération d'équipement afférente n°500001 ont été créées lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022 (DEL2022_045), le coût du projet était de 2 400 000 € TTC pour des travaux réalisés en 2022 et 2023.

Par délibération n° DEL2023_029 du 13 Avril 2023, la durée de l'AP a été prolongée jusqu'en 2024 et le montant de l'opération d'équipements a été fixé à 3 480 000 € TTC.

Au BP 2024, il est de nouveau proposé de prolonger la durée de l'AP d'une année soit jusqu'en 2025. Des études complémentaires étant nécessaires, celles-ci ont retardées le démarrage des travaux.

Le montant de l'AP reste inchangé.

Le montant de l'opération d'équipement reste également inchangé.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Nouvelle attraction Cité de Mer – AP/CP n°22D00589 – Actualisation n°3

L'Autorisation de Programme a été créée lors du Conseil communautaire du 13 avril 2023 (DEL2023_030), le montant de l'AP a été fixé à 8 394 878 € TTC pour une durée de 4 ans.

Au BP 2024, il convient d'ajuster les CP au réalisé 2023.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

BNG – AP/CP n°22D00509 – Modification n°1

L'Autorisation de Programme et l'opération d'équipement afférente n°10 ont été créées lors du Conseil communautaire du 5 avril 2022 (DEL2022_046), le montant de l'AP est fixé à 36 913 484,90 € HT pour une durée de 3 ans.

Au BP 2024, il est proposé d'augmenter le montant de l'AP à 40 545 814,57 € HT afin de tenir compte des révisions constatées dans le cadre du projet. Il est également prévu de prolonger l'AP à 2025 pour les parachèvements/reprises des plantations et le rendu des études archéologiques.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions M57 (Budget principal) et M43 (Budget annexe Transports),

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 163 - Contre : 2 - Abstentions : 13) pour :

- **Approuver** les actualisations et modifications des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement exposées ci-dessus, tels que présentés dans l'annexe jointe,
- **Autoriser** l'augmentation de l'opération d'équipement n°10 – Budget annexe Transport,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :
Annexe APCP 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**4 AVRIL 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 22/03/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 157

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 4 avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, MAUROUARD Pascale suppléante de BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRANTONNE Pascal, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (jusqu'à 19h50), CRESPIEN Francis, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, MESNIL Catherine suppléante de FIDELIN Benoît, LÉCONTE Stéphane suppléant de FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, BUHOT Léopold suppléant de GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, HOSTINGUE Yveline suppléante de LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile (à partir de 18h50), LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIEL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François (jusqu'à 20h30), LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LERENDU Patrick, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre (à partir de 19h50), MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier (jusqu'à 19h50), PERROTTE Thomas, PIC Anna (jusqu'à 20h30), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie,

RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUSSEAU François, Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, Claudine (jusqu'à 19h45), TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMIOT Guy à LAMORT Philippe, BERNARD Christian à TAVARD Agnès, BOTTA Francis à VASSELIN Jean-Paul, BURNOUF Elisabeth à LEPOITTEVIN Sonia, COUPÉ Stéphanie à LELONG Gilles (à partir de 19h50), CROIZER Alain à LEBRETON Robert, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HERVY Isabelle à DOUCET Gilbert, HUREL Karine à VARENNE Valérie, LE POITTEVIN Lydie à GRUNEWALD Martine, LECOQ Jacques à PARENT Gérard, LEFAIX-VERON Odile à HEBERT Dominique (jusqu'à 18h50), LEJEUNE Pierre-François à LEFAIX-VERON Odile (à partir de 20h30), LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAYÉ Laurent, LEQUILBEC Frédéric à BRIENS Eric, MABIRE Edouard à ROUSSEAU François, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERITTE Camille à BROQUAIRE Guy, MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PERRIER Didier à PLAINEAU Nadège (à partir de 19h50), PIC Anna à SIMONIN Philippe (à partir de 20h30), ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert (à partir de 19h45), TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno.

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, COLLAS Hubert, FALAIZE Marie-Hélène, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE PETIT Philippe, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LEPLEY Bruno, MARGUERIE Jacques, PELLERIN Jean-Luc, SIMON François.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20240412-DEL2024_036-DE

Budget principal																
Objet de l'AP	Numéro	Chapitres // Opérations d'équipements	Montant AP € TTC	Période	Réalisé antérieur	CP 2023	Réalisé 2023	Solde CP 2023 à répartir sur années postérieures	Proposition CP 2024	Proposition CP 2025	Proposition CP 2026	Proposition CP 2027	Proposition CP 2028	Proposition CP 2029	Proposition CP 2030	Proposition CP 2031
PPI Centres de secours	22D00589	204	2 874 999.00	2022-2026	708 333.00	83 333.00	0.00	83 333.00	1 012 500.00	620 833.00	533 333.00					
Construction Centre Aquatique Coeur Cotentin	18D00349	23	20 775 877.00	2018-2024	7 203 975.25	11 213 626.00	8 005 663.69	3 207 962.31	5 566 238.06							
Rénovation Piscine Les Pieux	22D00549	23 // 500002	5 454 000.00	2022-2025	0.00	1 014 000.00	0.00	1 014 000.00	2 150 000.00	3 304 000.00						
Quai de transfert Bricquebec	22D00529	23 // 500001	3 480 000.00	2022-2025	0.00	1 500 000.00	0.00	1 500 000.00	3 000 000.00	480 000.00						
Réhabilitation Intechmer	20D00409	20.23	19 200 000.00	2020-2026	1 007 585.13	4 172 800.00	549 933.78	3 622 866.22	7 000 000.00	6 300 000.00	4 342 481.09					
Fonds de concours aux communes	22D00569	204	18 000 000.00	2022-2031	33 676.00	2 000 000.00	816 978.00	1 183 022.00	2 000 000.00	3 000 000.00	3 500 000.00	2 500 000.00	2 000 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	1 149 346.00
Nouvelle Attraction Cité de la Mer	23D00609	20.23	8 394 878.00	2023-2026	0.00	332 749.00	14 160.87	318 588.13	1 200 000.00	3 000 000.00	4 180 717.13					

Budget annexe Transports										
Objet de l'AP	Numéro	Chapitres // Opérations d'équipements	Montant AP € HT	Période	Réalisé antérieur	CP 2023	Réalisé 2023	Solde CP 2023 à répartir sur années postérieures	Proposition CP 2024	Proposition CP 2025
BNG	22D00509	20.21,23 // 10	40 545 814.57	2022-2025	3 016 850.51	26 321 098.90	25 714 630.39	606 468.51	11 674 333.67	140 000.00